

Réunion du 9 octobre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme Nadia GRAMMONTIN et MM. Francis LARROQUE, Michel LAURIO.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURE DE LANTERNES D'ECLAIRAGE PUBLIC – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 28 SEPTEMBRE 2023 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES MARCHES

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 3 juillet 2023 pour une remise des offres le 2 août 2023.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la Commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

Les prestations sont réparties en 4 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Lanterne routière pour une hauteur de feu de 8m
02	Lanterne routière pour une hauteur de feu de 10 à 12m
03	Lanterne de style 4 faces pour une hauteur de feu de 4 à 6m
04	Lanterne résidentielle pour une hauteur de feu de 4m environ

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 28 septembre 2023 à 14h30 a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

Lot	Attributaires	Montant estimatif HT
1	ECLATEC ECLAIRAGE TECHNIQUE	104 292,00 €
2	ECLATEC ECLAIRAGE TECHNIQUE	120 542,00 €
3	SARL SODIEC	7 630,00 €
4	SARL SODIEC	8 490,00 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
 Pour extrait certifié conforme,
 Le président,

Patrice LAURENT

